Ziglôbitha,
Revue des Arts, Linguistique,
Littérature &Civilisations
Université Peleforo Gon Coulibaly - Korhogo

Le futur simple de l'indicatif du français: vue diachronique

Bassirou KHOUMA
Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)
bassiroukhouma@hotmail.fr

Résumé : Le futur simple de l'indicatif occupe, parmi les formes verbales, une place tout à fait particulière tant dans son origine que dans son évolution en passant par ses différentes approches théoriques. Si pour certains, ce temps verbal est l'expression d'un futur générique dépourvu de nuances autres que l'indication même d'avenir ; d'autres estiment que ce tiroir verbal s'utilise différemment selon les besoins du discours et, donc, peut prêter à d'autres valeurs autre que la simple indication d'actions prospectives. Une telle étude contrastive permet une meilleure compréhension de l'évolution diachronique du futur simple en français qui part du latin, langue mère. Ce dernier, à son stade vulgaire, disposait d'une tournure périphrastique du futur pour une synthèse en français moderne. Les différentes nuances sémantiques exprimées par le futur, en ancien français comme en français moderne, sont passées en revue. Une analyse des relations de sens et de formes entre le futur et le conditionnel appelé, jadis, futur II ou encore futur dans le passé, lève toute équivoque quant à l'étroite parenté relationnelle entre ces deux tiroirs verbaux. Si l'évolution des phénomènes linguistiques a réussi à établir une nette distinction entre les formes de l'ancien français et celles du français moderne ; elle n'est pas, pour autant, parvenu à installer une réelle frontière sémantique.

Mots clés : tiroir, prospectives, diachronie, ancien français, français moderne.

Abstract: The indicative future tense holds a quite particular place among verbal forms, as well in its origin as in its evolution while passing by its different theoretical approaches. If for some people, this verbal tense is the expression of a generic future deprived of nuances other than the very indication of future; others estimate that this verbal drawer is used differently according to the needs of speech and, therefore, may be opened to other values different from the simple indication of prospective actions. Such a contrastive study allows a better understanding of the diachronic evolution of the simple future in French which leaves Latin, mother language. The latter had a periphrastic turning of the future for a synthesis in modern French. The various semantic nuances expressed by the future, in old French as much as in modern French, arereviewed. An analysis of the relations of meaning and forms between the future and the conditional one, formerly, called future II or future perfect, removes any ambiguity as for the narrow relationship between these two verbal drawers.If the evolution of the linguistic phenomena succeeded in establishing a clear distinction between the forms of old French and those of modern one; it did not, for as much, manage to set up a real semantic border.

Keywords: drawer, prospectives, diachrony, old French, modern French

Introduction

Expliquer le fonctionnement labyrinthique du système verbal français a été et demeure une préoccupation majeure des linguistes. A la lumière des théories relatives à la question, force est de constater que le système des temps verbaux ne cesse de susciter un débat passionnant parmi les linguistes

Compulser ce temps dans deux époques différentes nous paraît primordial surtout s'il se trouve que toutes les études antérieures, quelles que pertinentes et quelles que intéressantes soient-elles, oublient ou, du moins, négligent l'étude approfondie du futur en ancien français en corrélation avec le français moderne.

L'objectif du présent article est de montrer qu'une étude contrastive pourrait contribuer à éclaircir quelques cas problématiques dans la diachronie du futur qui prête toujours à discussions dans ses emplois modernes. Autrement dit, quelles ont été les différentes mutations opérées depuis le latin jusqu'au français moderne ? Pour y répondre, nous allons, d'abord, passer en revue la genèse du futur simple de l'indicatif. Ensuite, il serait opportun de mettre en relief les ressemblances entre le futur simple et le conditionnel français. Enfin, il sera question de rendre compte des valeurs anciennes et modernes du futur.

1. Genèse du futur simple

En français, comme dans d'autres langues romanes (italien, français, provençal, espagnol, portugais, romanche-de l'est de la Suisse-, roumain), le futur est hérité de formation primitivement périphrastique se développant en latin vulgaire. Les périphrases ainsi formées avec l'infinitif du verbe +*habere* (avoir) au présent, selon un modèle existant déjà en latin comme d'autres avec *debere* (devoir) et *volere* (vouloir)dans d'autres langues romanes, marquent d'abord une modalité prospective d'obligation avec un verbe non encore grammaticalisé :

- *Cantare habeo* signifiait premièrement : « j'ai l'intention de chanter, il me faut chanter »

De l'idée de prospective, d'obligation, l'on est passé à l'idée d'engagement pour l'avenir dans une périphrase se figeant pour former un tiroir verbal où *habere,* attendant primitivement l'apport de l'infinitif, devient, en passant par le stade d'auxiliaire, un morphème désinentiel ayant comme support la base de l'infinitif qui lui fournit sa matière lexicale : le paradigme ne retient alors de *habere* que les formes contractées où amputées de leur radical, l'époque à laquelle s'est figé l'ordre des éléments constituants du syntagme étant cependant difficile à préciser.

De ce fait, le futur, dans son acception moderne, exprime une action qui doit ou peut se produire dans l'avenir, par opposition au présent et au passé :

Exemple : Dans le cadre de mes recherches, je partirai bientôt en Belgique.

Dans cet exemple, l'action n'est ni achevé ni en cours de réalisation ; elle se projette dans le futur.

Portant en soi-même une part de probabilité puisque devant se réaliser à l'avenir, mais par ailleurs temps de l'indicatif donc porteur d'assertion, le futur est toutefois utilisé pour exprimer une hypothèse probable :

Exemple : Le professeur n'est pas venu, il animera une conférence à l'université.

Ici, l'actualisation du virtuel n'exclut pas un quantum d'hypothèse. Ainsi, quand la charge d'hypothèse ne dépasse pas le probable, l'on a affaire au futur; quand il y avait surcharge d'hypothèse, le conditionnel serait de mise.

Toutefois, les récentes théories ont montré que le futur peut se départir de toute idée hypothétique ou probable pour mettre en relief une certitude absolue comme le ferait le présent de l'indicatif. L'article de MARTIN Robert (1981) « Le futur linguistique : temps linéaire ou temps ramifié ? » est édifiant à ce propos :

Après-demain, ça fera trois mois[i].

Cet exemple véhicule un message dont l'évidente certitude ne souffre d'aucun doute.

L'on en vient ainsi à formuler l'hypothèse selon laquelle le futur, quoique lié par nature au possible, au virtuel, à l'incertain, est sous-tendu d'un mouvement de pensée qui, prenant son départ au possible, s'achemine vers la certitude.

Par ailleurs, l'ancien français ignore la périphrase *aller* + *infinitif,* signifiant, au départ le futur proche, devenue la forme normale du futur en français parlé du moins, tendant à remplacer le futur synthétique en un véritable cycle, mais il connaît, comme d'autres langues romanes, des procédés équivalents, comme l'emploi d'adverbes de temps :

***Renart le savra tout a tans (Renart R, I, 2848)* (Renart va l'apprendre sans tarder).**

De tous les temps verbaux, c'est avec le conditionnel qu'il entretient des relations qui transcendent les barrières formelles et sémantiques.

2. L'analogie entre futur et conditionnel

L'étude de cette question serait sans pertinence si l'on faisait fi de l'étroite parenté qu'entretient le futur avec ce que les grammairiens conviennent d'appeler, aujourd'hui, le conditionnel, autre fois appelé, à juste titre, **futur II ou future dans le passé.** Cela est d'autant plus important que les deux tiroirs verbaux prêtent à confusion tant dans leur sémantisme que dans leur emploi, qui se reflète dans leur formation commune.

Alors, le regroupement de ces deux tiroirs se justifie dans la mesure où ils sont liés par leur structure et par leur formation.

Ils possèdent, Selon Thiery REVOL (2002), la même valeur de futur : futur absolu pour le premier puisqu'il exprime un procès postérieur au temps de référence, le présent (**ex : Pierre dit qu'il partira**) ; futur relatif pour le second qui dit un procès postérieur à un temps du passé (**Pierre disait qu'il partirait**).

Cette ressemblance relative à la forme et au sens s'appuie sur une similitude morphologique. Les deux formes se construisent sur le même radical du verbe ; les marques personnelles sont identiques et seuls les morphèmes temporels les différencient.

Dans les deux cas, les temps sont issus d'une périphrase latine :

- Futur : infinitif du verbe (radical) **+***habere* au présent.

Cantare habeo>chanter-ai ;

- Conditionnel : infinitif du verbe (radical) **+***habere* à l'imparfait.

Cantare habebam>chanter-oie-ais

Ainsi, il appert clair, en effet, que les deux tiroirs se composent :

- ➢ d'une base faible qui est la même pour les deux tiroirs : c'est alors de façon générale celle de l'infinitif ;
- ➢ d'un morphème –r- caractéristique du seul futur : il s'agit du –r- de la désinence de l'infinitif latin (*-are, -ere, -ire*) ;
- ➢ d'une désinence accentuée, fournie par :
- • des formes réduites de l'indicatif présent de habere, pour le futur,
- • des formes réduites de l'indicatif imparfait de habere pour le conditionnel.

Seule la désinence permet donc de différencier les deux temps.Ainsi, le futur, comme tout tiroir verbal, est apte à véhiculer différentes nuances sémantiques selon les besoins de la narration.

3. Les valeurs anciennes et modernes du futur

Répartissons les différents emplois du futur afin de mettre en relief les diverses nuances dont il est susceptible de véhiculer. Geneviève HASENHOR (2012) offre, en particulier, un vaste éventail d'emplois que cette forme verbale peut avoir et fournit de nombreux indices discursifs. Selon elle, le futur simple ancien, temps prospectif, a les mêmes valeurs d'aspect, ponctuel ou perfectif, que dans la langue moderne.

Nous nous associons aux travaux de Geneviève HASENHOR pour mettre en chef quelques emplois stylistiques du futur.

- le futur est la marque du style indirect libre.

Ex7 : Biaxostes, vostrevolanté

***Ferai**, mes que honte n'i aie. (Gra 7385)*

(« Je ferai ce que vous voudrez, à cette réserve que je n'y en cours aucune honte. »)

-le futur traduit une résolution :

Ex8 : *J'**escouterai**, or commenchiez*. (Ba 298)

« Commencez, j'écoute. »

*J'**ira**i, fait il, par tel couvent*

quejaaumosne n'i ferai

Ne patrenostre n'i derai(Ba 246)

(« J'y vais, mais à la condition expresse que… »)

-le futur se substitue à l'impératif pour traduire une exhortation, une prière, un ordre, une défense…

Ex9 *: De hait ait qui ja en **parlerea** ne qui ja li **dira** !*

Ha ! Bel enfant , fait ele, si ferés ! (Auc 18)

(« Malheur à celui qui jamais en parlera ou qui le lui dira !

Ha, mes chers enfants, dit-elle, si, vous le ferez ! »)

Sire, fait il, vous n'i irés,

Mais s'il vous plaist,vous me ***dirés****… (Ba 272)*

« Sire, dit-il, vous me direz s'il vous plait… »

-le futur sert à présenter la conduite habituelle d'un personnage typique.

Ex10 : *(Que) je voi que plusorchanoine,*

Qui vivent du Dieu patremoine,

Il n'en doivent, selon le Livre,

Prendre que le soufissant vivre,

Et le ramanant humblement

Deussent il communement

A la povre gent departir ;

Mes il ***verront*** *le cuer partir*

Au povre, de male aventure,

De grantfain et de grant froidure (Etat 49-58)

(« …Les chanoines, qui vivent du patrimoine divin, ne doivent… en retenir que ce qui est nécessaire à leur entretien et devraient humblement en partager le reste entre les pauvres gens. Mais ils verront [sans broncher] le pauvre crever de misère, de faim et de froid. »)

-le futur se charge souvent de nuances affectives, telle que l'atténuation d'une affirmation ou d'un refus. Il est le plus fréquemment traduit par la forme en –*roie* :

Ex11 : *Et je suivialzhom et febles, et* ***avroie****mestier de repos, et maaigniez sui de mon cors (Vil 65)*

(« …et j'aurais besoin de repos et suis infirme)

-Or li donnés dont de l'argent

-Las ! dolans ! Ou ***seroit*** *il pris ? (Feu 188)*

(« -Donnez-lui donc de l'argent ! » - » Hélas ! Et où le prendrais-je ? »)

-Le dernier emploi du futur simple, dont HASENHOR propose l'analyse, peut être reconduit à la structure phrastique dont il tire son origine: la périphrase. Parmi les périphrases verbales marquant le futur, le recours aux semi-auxiliaires *devoir* et *vouloir* (lui-même conjugué au futur) est fréquent.

Ex12 : *Quant Perceval voit ceste aventure, si est tant dolenz..qu'il li est bien avis qu'il* ***doiemorir*** *(« mourra ») (Ques 110)*

Porpenssa soi que aProuvins

A la foire ***voudra aller*** *(« ira ») (Fa IV, 3)*

Il appert que le futur simple de l'indicatif s'utilise différemment selon les circonstances et les besoins de la narration. Ainsi, il réunit en son sein plusieurs valeurs temporelles et modales.
La liste des emplois sus mentionnés est loin d'être exhaustive. Nous avons tout juste passé en revue quelques emplois pour rendre compte de la diversité fonctionnelle du futur.

Conclusion

L'objectif du présent article est d'évoquer une question diachronique, celle de l'évolution du futur simple, en nous focalisant sur des théories anciennes et récentes de la temporalité.

Notre propos est de montrer qu'il y a certains domaines dans la synchronie des formes verbales pour lesquels le recours aux analyses anciennes pourrait s'avérer profitable car, il semble difficile voire impossible de porter un jugement de valeur sur un élément de la langue sans pour autant, au préalable, avoir une connaissance étymologique de ce dernier.

En sus, nous avons constaté une ressemblance formelle et sémantique entre le futur simple et le conditionnel et pour laquelle une telle étude contribuerait à illuminer les zones d'ombres. Cependant, il n'est pas question, et ce n'était pas notre but, de revenir sur la diachronie de la morphologie des désinences verbales.

Ce qu'il est important de noter, c'est que futur et conditionnel sont toujours un domaine très productif dans la linguistique moderne et ne cessent de prêter à discussions.

En outre, le futur en ancien français et en français contemporain, au-delà des différences morphologiques apparentes, semblent véhiculer les mêmes valeurs en discours.

Enfin, nous avons montré que cette étude peut donner des renseignements non négligeables sur la diachronie du futur simple ainsi que sur ses valeurs d'emploi. Elle pourra contribuer à une meilleure compréhension et une juste interprétation du futur simple en français moderne.

Références bibliographiques

BURIDANT Claude, 2000, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Sedes, Paris.

BAYLON Christian et FABRE Paul, 2001, *Grammaire systématique de la langue française.* Nathan/VUEF

HASENHOR Geneviève, 2000, *Introduction à l'ancien français.* SEDES/HER

JOLY Geneviève, 2002, *Précis d'ancien français. Morphologie et Syntaxe. Armand* colin/VUEF, Paris.

MARTIN Robert, 1981, « Le futur linguistique : temps linéaire ou temps ramifié ? » In: Langages, 15e année, n°64.

REVOL Thierry, 2002, *Introduction à l'ancien français*. Paris : Nathan/VUEF

WAGNER Robert Léon et PINCHON Jacqueline, 1991, *Grammaire du français classique et moderne.* Hachette Livre

WILMET Marc, 1998, *grammaire critique du français*, De Boeck et Larciers.a. (2e édition).

[i] Les exemples non cités sont entièrement personnels